

# MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.  
Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.

**FETE DE LA SAVOIE 22 septembre 2020.**

**Malheureusement suite au Covid 19,  
nous n'avons pas de salle disponible pour un tel rassemblement.**

A tous les habitants de Savoie.

Dans ces périodes difficiles, la Savoie a le devoir de s'orienter vers un futur différent.

Après la pandémie qui nous a obligé au confinement, s'ouvre un avenir incertain et surtout imprévisible, l'organisation mondiale se trouve atteinte dans sa façon de se développer et entraînera c'est certain des dégâts collatéraux très importants qui impacteront tous les citoyens.

En conséquence nous devons nous préparer à ces conditions de vie qui seront forcément difficiles.

C'est en ce sens qu'à la dernière collégiale, nous avons décidé de nous investir beaucoup plus dans la « Fédération des Mouvements Citoyens de l'Arc Alpin ».



Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h  
sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry)  
depuis huit ans, nous sommes essentiellement  
actifs et agissants.

Pour ce faire nous avons pris l'appellation « Alpins de Savoie » de façon à pouvoir participer avec les Alpins de Nice, les Alpins du Piémont, les Alpins du Val d'Aoste, les Alpins du Léman Genève Vaud et Valais, à l'élaboration d'un projet.

En effet nous devons renforcer notre force Alpine, non seulement pour nous protéger mais aussi consolider notre économie locale liée à notre relief si particulier, mais aussi à notre culture de montagnard que tant de monde nous enviait auparavant.

C'est en resserrant ces liens que nous espérons sortir du mieux possible de cette violente crise sanitaire et économique. C'est l'occasion unique de montrer que l'Arc Alpin et la Savoie sont, et ont été durant leur histoire à l'avant-garde des crises sociétales.

Dès la rentrée, sera organisée l'assemblée générale de la F.M.C.A. les adhérents sont invités à participer à l'élaboration des statuts, ainsi qu'à l'élection du Bureau Général.

De nos jours, le mot solidarité doit prendre tout son sens pour réussir ce projet d'avenir.

Nous comptons sur vous.

Pierre BIGUET

**J'aime les paysans, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers.**

Charles de Montesquieu

## FAVERGES et sa LOGISTIQUE

Depuis environ deux décennies les communications entre Annecy et Albertville sont chaque année de plus en plus difficiles.

Bien sûr il serait nécessaire afin de résoudre ce problème d'affronter les véritables causes que sont l'accroissement exponentiel de la population attirée par l'économie du pays ; un sujet vaste surtout en pays de montagne.

Mais dans le domaine de la logistique un bref rappel de l'histoire me semble opportun ; et comme l'indique ce dicton : qui ne sait d'où il vient ignore où il va.

Le saviez-vous ?

L'an 1854 vit la création de la compagnie de chemin de fer Victor-Emmanuel créatrice des chemins de fer en Savoie.

Cette quatrième section qui nous concerne (Aiton, Albertville, Ugine, Faverges, Annecy, Genève, Constance) devait être l'une des premières mises en service. Elle se devait être une ligne à vocation internationale (Angleterre, Indes via la Savoie).

Les tensions internationales de l'époque conduisirent à dénonciation de conventions d'alors et un peu plus tard, sous la troisième république française, la géopolitique qu'appliquèrent les militaires causèrent un retard de près d'un demi-siècle à l'ouverture de la liaison Albertville-Annecy qui ne fut établie que grâce à Paul GIROD, fondateur des aciéries d'Ugine et citoyen helvétique vaudois en l'an 1901.

Il est vrai qu'à cette époque Faverges était en zone franche et sous neutralité helvétique.

Et de nos jours...

Cette liaison qui fut en service tardivement fut utilisée quelques décennies et définitivement fermée et même concédée au département qui décida d'en faire une piste cyclable...

L'année 2019 vit un débat s'ouvrir à propos d'un tunnel sous le Semnoz afin d'établir une nouvelle liaison routière entre Annecy nord et les pays en amont. Bien des études furent menées et l'évidence d'une telle liaison serait **préjudiciable** à Faverges et n'apporterait au pays qu'encre plus de **nuisances** notamment par les oxydes d'azote.

L'autre projet est de faire **renaître** la liaison ferrée avec des aménagements appropriés (**horaires cadencés**). Selon certains il serait possible de conserver la piste cyclable puisque le gabarit de la plate-forme le permet. Mais la piste cyclable pourrait être repensée et voir son itinéraire nettement plus **bucolique** par exemple en traversant les hameaux du bord du lac, un itinéraire certainement plus apprécié par les touristes qui à l'occasion pourraient partager des **moments de vie** de ces bourgades.

Libérée de cette contrainte, l'infrastructure ferroviaire deviendrait bien plus **efficace** et ainsi permettrait de **soulager** les pays traversés des **nuisances routières** aujourd'hui trop importantes ; (le ferroviaire se chargeant du trafic fret notamment de proximité et postal).

Nous sommes un **pays de montagne** et la croissance ne peut être que **limitée** à l'image du **territoire**, afin de préserver les terres arables la densité de population se doit de rester en **harmonie** avec le territoire ; déjà de bonnes terres ont été bétonnées !

L'économie devait s'orienter vers un haut niveau afin que ces nouvelles populations soient **sédentaires** et contribuent à l'**enrichissement** du territoire.

Les préoccupations de tous et chacun ne doivent pas se limiter à la gestion du quotidien mais se projeter vers l'avenir d'ici un trentenaire.

Maurice RAVAZ

**LA SAVOIE DES MONTAGNES ET DES HOMMES**

## ET SI VOUS PASSEZ PAR ICI



Il existe sur le territoire d'Arêches dans le Beaufortain un hameau du nom de Boudin. Peut-être porte-t-il mal son nom mais ce hameau est un joyau de notre pays (bien sûr, sans oublier d'autres tels l'Ecot, Conflans, le Monal, Yvoire... tous différents tant par leur situation géographique propre que leur spécificité architecturale adaptée à leur site.

Boudin ce sont ses chalets étagés en espaliers à flanc de montagne qui disposent d'une vue exceptionnelle sur les éléments incontournables du vallon.

C'est pourquoi, si vous passez par-là, faites une petite halte et entrez au cœur du village où vous ressentirez le calme paisible de la vie montagnarde, la sérénité du lieu et la sensation de pureté naturelle.

Et enfin, allez jeter un œil sur le four à pain, l'abreuvoir et la très belle chapelle Saint-Jacques au retable de style baroque.

Elle est, comme d'autres chapelles que je ne nommerai pas, magnifique de l'extérieur comme à l'intérieur. Maintenant, que vous veniez du barrage de Saint-Guérin ou du col du Pré, et après y être passé, ce sera à vous de juger, mais nous n'en doutons pas car tous les Alpes de Savoie sont très fiers de ce patrimoine prestigieux qu'il faut préserver.

Dominique NOYEAU



**LA SAVOIE TERRE DE CULTURE**

## **FRATERNITE DES ALPINS**

La fraternité ou amitié fraternelle est, au sens populaire du terme, l'expression du lien affectif et moral qui unit une fratrie (frères et sœurs).

Par extension, cette notion désigne un lien de solidarité et d'amitié à d'autres niveaux : on peut parler de fraternité à l'échelon d'un groupe telle la fraternité au sein d'une association qui unit ceux qui luttent pour la même cause, la fraternité d'armes qui unit des combattants, ou encore les fraternités sportives et bien d'autres.

Au sens le plus large, la fraternité universelle qui s'exprime notamment dans des idéaux comme le christianisme, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux, l'universalisme, le cosmopolitisme, l'internationalisme, etc... Fait résonner l'idée que tous les hommes sont frères et devraient se comporter comme tels, les uns vis-à-vis des autres. C'est le sens de la devise de la république française « Liberté, Egalité, Fraternité ». La fraternité est un état d'unité, entre plusieurs personnes. C'est un sentiment qui dépasse l'égo, qui rassemble plusieurs « moi » pour faire un « nous ». Cet ensemble porte à son fondement le respect de la personne humaine, le « moi », c'est donc un ensemble de personnes assemblées, de volontés personnelles combinées en un mouvement. Chaque personne peut vivre la valeur de la fraternité par l'exercice d'obligations morales envers autrui. « L'individu pour le groupe » est la cause, le terreau, qui permet comme conséquence « le groupe pour l'individu ». Voici la définition très complète de Wikipédia.

Mais alors, pouvons-nous parler de fraternité savoisienne ou par extension d'une fraternité de l'Arc Alpin ?

En réalité la fraternité savoisienne s'opère de facto entre chaque natif des deux Savoie autant qu'avec des citoyens savoisiens de cœur et d'esprit qui adhèrent aux idéaux de liberté d'expression franche et sincère, au respect à nos montagnes et nos vallées, à l'attachement, et à son économie et son identité. Ainsi nous devons faire corps pour faire respecter les droits fondamentaux et historiques, du respect écologique de notre environnement, de notre culture bien assise depuis des siècles. A ce peuple de conquérants dans la lointaine Turquie, ou contre des rois de France, contre la force de la nature et ses caprices en montagne, en vallées aussi belles soient-elles dans l'hiver blanc et les été caniculaires.

Toutefois, notre but ultime est de convaincre que cette fraternité existe bel et bien en la faisant connaître puis reconnaître, en agissant avec circonspection et respect d'autrui, aussi bien qu'avec énergie et le sens de l'organisation.

De la fraternité naît les grandes idées, ces mouvements qui bouleversent l'histoire, le cours du temps afin de poursuivre au mieux la défense des intérêts de chacun dans l'esprit des Droits de l'Homme et le particularisme savoisien.

L'organisation est donc l'instrument de la fraternité, sa structuration permet d'avancer toujours mieux et d'aller ainsi au-delà de toutes les pensées et enfin franchir les frontières pour regrouper alors dans une fraternité plus large et plus forte. De cette fraternité et de son organisation naissent alors la solidarité. Cette solidarité fraternelle peut se transcender et devenir celle de « l'Arc Alpin » qui ne demande qu'à grandir et devenir une force invisible pour mieux défendre un but commun ; le respect de nos montagnes, de l'environnement de nos régions si spécifiques, de nos lacs et cours d'eau, stoppant l'urbanisation intensive, le tourisme irrespectueux de notre écologie, la pollution non calculée, nos droits historiques bafoués par la république...

Frères et sœurs nous devons prendre conscience de l'héritage de nos aînés, de nos familles de nos enfants dans une des plus belles régions du monde, à la croisée de cinq nations, de notre mission et de cette fraternité qui nous rassemble pour ce but commun qu'est de faire respecter notre pays, notre histoire et notre géographie.

De la fraternité et de son organisation entraînant la solidarité dans un cadre élargi doit maintenant avancer et chaque petit pas conduit par chacun d'entre nous ne peut que réussir à faire reconnaître nos droits, notre identité et le respect de chaque savoisien puis de chaque Alpin.

Pensée du mis de Nelson Mandela :

*La plus grande victoire de l'existence ne consiste pas à ne jamais tomber mais à se relever après chaque chute.*

Pascal

**LA SAVOIE TERRE DE SOLIDARITE**



### VOUS VOUS RECONNAISSEZ ? ET POURTANT NOUS NE SOMMES PAS OUBLIES !!!

Bientôt 8 ans que notre mouvement participe chaque samedi matin à un rassemblement à Chambéry, croix de Savoie en main, devant notre Sénat, un des symboles de notre pays (bâtiment devenu palais de justice après l'annexion de 1860).

Très peu de parution à ce sujet par la presse locale ; cherchez l'erreur ?

Bizarrement en mai 2020, le magazine « Echappées Belles » a mis en kiosque un numéro hors-série dénommé « Un été dans les Alpes » où une photo de 2014 du groupe souverainiste a été publiée, regardez la bien.

C'est bien une preuve évidente de notre existence et le souvenir exemplaire de notre action citoyenne, puisqu'on ne nous a pas oublié et on parle encore de nous dans les chaumières.

Grâce à notre ténacité hebdomadaire et notre comportement sans faille, nous continuerons à porter haut nos couleurs, restons fidèles à nos valeurs et montrons à la population une image positive.

Venez aussi nous rencontrer sur le parvis, pour discuter de la reconstruction de notre pays de montagnes au sein de l'arc alpin.

Dominique NOYEAU

## **C'EST AINSI QUE NOUS MAINTENONS LA FLAMME**

**N'oubliez pas notre collégiale, tous les 1<sup>er</sup>  
Vendredi de chaque mois à :  
FAVERGES 74210 – 373 route du Thovey**



**PENSEZ  
A FAIRE ADHERER VOS AMIS**

**ABONNEMENT ANNUEL 10 EUROS – POUR LES NON-ADHERENT**

## L'instruction avant 1790 – suite du bulletin N° 10

La RACCOLTA, de Duboin, mentionne une lettre du secrétaire de la réforme, en date du 20 novembre 1745, de laquelle il résulte qu'à cette époque, il était encore permis à tout le monde d'enseigner la lecture et l'écriture, mais qu'il était formellement interdit d'apprendre les rudiments du latin sans autorisation. Pour corroborer et compléter ce que nous avons déjà dit de l'entière liberté qui était laissée aux communes et aux hameaux dans le choix de leurs instituteurs, ainsi qu'à ces derniers, quant aux méthodes pédagogiques et aux programmes d'enseignement, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici quelques fragments d'un document tout à fait curieux. Ce manuscrit, dont le modeste auteur, un vieux maître d'école de village, qui comptait quarante-huit ans de service ne s'attendait certainement pas à obtenir, un siècle et demi plus tard, les honneurs de la publicité, est intitulé : *Factum fait en faveur de la jeunesse du village du Praz-en-Beaufort*.

Il est signé et porte en outre la suscription suivante :

« Je soussigné, curé, confesse que le présent factum a été dressé par le sieur François CHEVALIER, natif du Praz, paroisse de Saint-Maxime de Beaufort, et habitant alors à Aime, en Tarentaise, depuis quelques années, et iceluy signé au-bas de la précédente page. C'est luy même qui m'adressa et envoya le dit factum du di lieu d'Ayme, où il mourut quelques temps après : Signé Michel GACHET, curé du dit Saint-Maxime, attestant, 27 octobre 1756 ».

Le curé a ajouté de sa main sur la couverture, cette mention : « cette instruction peut servir à l'érection de plusieurs autres écoles ».

Nous copions maintenant, en conservant le texte dans toute sa naïveté et en respectant les lapsus et autres incorrections de ce vétéran de l'a b c :

« A Messieurs les Communiers, Procureurs, Conseillers et plus apparents du village de Praz, paroisse de Saint-Maxime de Beaufort ».

« Messieurs et chers compatriotes,

« Puisque Dieu, par sa grâce particulière, a bien voulu que deux personnes de nos parents et natifs du dit lieu, zélés pour leur patrie jusqu'à y fonder un certain revenu pour y faire enseigner la jeunesse du dit village, pendant l'hyver, à perpétuité, ces généreux donateurs, dignes de leur ministère ecclésiastique, ont eu sans doute le dessein, en ce faisant, que les enfants apprennent la première chose, à servir Dieu par le moyen de sçavoir lire, et *quand aux garçons* encore à écrire et chiffrer, pour qu'ils en puissent tirer quelques proffit par la suite. Bien entendu que ce a été donné en faveur des pauvres et des descendants de leurs proches parents. Ainsi pour appuyer leurs pieuses d'enseigner tous les hyvers depuis aurante-huit ans, excepté quelque peu d'intervalle de tems en tems que je me suis empêché par d'autres pratique, dans le tems des guerres et autrs évènements, dont j'ay été obligé de quitter toute autre, pour vacquer à dreser les répartitions icy à Ayme, pendant deux ans où nous avons toujours environ douze cents hommes a qui il fallait distribuer des viandes, foin, paille, bois, huile, chandelles et meubles de caserne, à forme des ordres qui nous ont été émanés dans toutes les paroisses de la Haute-Tarentaise en nombre de vingt, dont il fallait répartir à forme de chacune leur taille ; et encore je m'étois associé, pendant quelques années, avec le secrétaire d'icy et de trois autres paroisses qui m'empêchoit aussy à vacquer à autres choses ; et ainsy, la longue expérience semble m'avoir donné *quelques petites manières* d'enseigner qui m'ont paru bien utiles, faciles et convenables, tant aux enfants qui on envie de proffiter, qu'à leurs parents, suivant le témoignage qu'on m'en a fait depuis longtemps. C'est pourquoy je me suis résolu de dresser le présent factum qui pourra vous servir, de mesme qu'à vos descendants, pour que ce privilège et libération ne soit inutile.

« D'après ALEXIS DE JUSSIEU » Colette BIGUET

Suite au prochain numéro.../...

Vous désirez vous procurer :  
Un jeu de support de plaque,  
Une carte d'identité ou  
Adhérer à notre mouvement ?  
Contactez nos vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin de  
Bulletin ou simplement sur notre site internet « [etatfederaldesavoie.com](http://etatfederaldesavoie.com) »



### Halte à la sous-France, que vive la Savoie Fédérale

Un vent de frénésie flotte chez nos élus français de Savoie et particulièrement de Tarentaise !!! Pourquoi cette effervescence ? Réponse : cette année le tour de France, va gravir pour la première fois le COL DE LA LOZE !

Rendez-vous compte gens de Savoie, pour je ne sais quelle notoriété, ces gens, pour servir quelques-uns, sont capables de mettre à mal nos coins de montagne déjà bien mal traités par les équipements utilisés pour la pratique des sports d'hiver.

Cette piste de vélo récemment goudronnée, ils l'avaient promis, ne devait servir qu'à la pratique individuelle et saisonnière.

Sitôt terminé, le tour de l'avenir l'utilise et demain au mois de septembre, c'est au tour de France de l'emprunter.

Or cette pratique demande des moyens d'assistances sans commune mesure à la pratique du vélo individuel, et bien entendu les conséquences d'une telle autorisation, ne sont pour nous LES ALPINS DE SAVOIE inacceptables.

La Savoie et ses montagnes ont le devoir de gérer au mieux, leurs espaces particuliers, en luttant contre ce genre de pollutions inutiles. Nous avons déjà constaté ce qu'une étape de ce tour de France laisse sur les bords et sur les routes de notre pays.

Les Voix de Savoie et les Alpains mettront tout en œuvre pour empêcher de finir cette étape au COL DE LA LOZE.

Nous estimons qu'une arrivée à Méribel est largement suffisante pour le plaisir de tous ces gens.

Les actions pour empêcher le tour d'y parvenir seront définies lors de nos prochaines réunions.

Pierre BIGUET

**CHARPENTE**  
*de la Balme*

BIGUET Pierre  
**Tél. 06 11 70 68 24**  
73popu@orange.fr  
labalme73@sfr.fr

73200 Albertville

**SARL Carrosserie Carrier Johan**  
dépannage réparation carrosserie tôlerie peinture bris de glace  
**toutes marques toutes assurances**  
véhicule de courtoisie nettoyage  
auto

port: 0640320862  
tél: 0450445337  
carrosserie-carrier@orange.fr

543, route d'Albertville  
74210 Faverges

## INFORMATION IMPORTANTE

### A l'attention des membres de l'association M.C.V.S. et M.C.SE

Suite aux événements découlant de la pandémie actuelle et ses conséquences, les membres présents à la collégiale du 5 juin 2020, ont décidé de reporter l'assemblée générale prévue initialement en avril dernier, report sur le début d'année 2021.

Nous nous excusons de cette annulation et présentons lors de cette prochaine assemblée les bilans moral et financier 2019 et 2020.

## CULTURE LEMANIQUE

La Savoie et la langue française (suite du N° 10)

Une assemblée d'évêques de Savoie

Sion, Genève, Chambéry et Maurienne réunies par Hughes évêque de Lausanne et frère de Humbert I (nommé duc en Chablais, comte de Savoie et Maurienne en 1034 par Hermengarde femme de Rodolphe III protecteur désigné par Conrad du St Empire avant sa mort) se réunit à Montriond et y promulgua :

### La Trêve de Dieu

« Ils sont IV jors en la semaine plus fors paisibles que li autres :

C'est li joudi, li vendredi, li sambedi et li dimoinge ces IV jors chascun doit avoir pays tranquilles ».

Cette proclamation dictée sur le sol Allobro/Burgondien est le premier instrument à mettre au compte de la Savoie au chapitre culturel.

La Trêve de Dieu eut sa consécration au Concile de Nice convoqué » à cet effet en 1040.

Dès 1253, un acte rédigé en français (Condeescu : traité d'histoire de la langue française Bucarest).

## RETROUVONS ENSEMBLE

### LA SOUVERAINETE DE

### NOTRE TERRITOIRE

**Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :**

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisienne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre identité et nos droits.

**En téléchargeant le document sur notre site.**

**Vous pouvez également contactez :**

Evelyne Harlay - [eve.harlay26@gmail.com](mailto:eve.harlay26@gmail.com)

Dominique NOYEAU - [dominiquenoyeau@orange.fr](mailto:dominiquenoyeau@orange.fr)

Pierre BIGUET - [73popu@orange.fr](mailto:73popu@orange.fr)

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province.

En 1268, le 16 mai récit der la remise de l'anneau de Saint-Maurice de Pierre II de Savoie à son fils Philippe.

« Il le fist prier de porter cettuy anel le chargeant de le trasferer par ainsy à son propre hoir avec semblable adjuration de le porter ainsy toukours sur soy désirant que le dit anel demourast en l'hotel de Savoie comme gage visible et saint ceux qui seroient comtes es Savoye ».

« D'après les notes de Pierre RATINAUD »

Colette BIGUET - Suite au prochain numéro.../...

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce livret sur :

[www.etatfederaldesavoie.com](http://www.etatfederaldesavoie.com)

## BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

N° 11 - 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

Notre site : [etatfederaldesavoie.com](http://etatfederaldesavoie.com)